



Revalorisation du SMIC : Axess demande des revalorisations salariales pour en finir avec les salaires infra SMIC

📅 Publié le 16 juin 2026

👤 De Uriopss Nouvelle-Aquitaine

DROIT SOCIAL - RH

BRÈVE

INFO NATIONALE



Dans un communiqué de presse du 2 juin dernier, la confédération syndicale de la BASS, Axess, réagit à l'augmentation du SMIC : « Alors que le SMIC a été revalorisé de 2,41 % au

1er juin, AXESS réaffirme l'urgence d'en finir avec les salaires infra SMIC et le tassement des grilles salariales dans la branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale (BASS). AXESS enjoint ainsi le ministre du Travail et des Solidarités, pour qui « soutenir nos travailleurs modestes est une priorité », à s'engager pour des revalorisations salariales à la hauteur des besoins ».